

D.2019.06.05.5.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 05 Juin 2019

5 - GESTION DU PATRIMOINE
5.3 – Systèmes de Transport Guidés – Marché M 2019-0112 : Missions d'assistance technique du système VAL à conclure avec la société SIEMENS – Autorisation à signer le marché.

L'an deux mille dix-neuf, le cinq juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel			X
BRIAND Sacha	X (point 1.1 et du point 6.1 au point 6.3)	X (M. Del Borrello a/c du point 1.2 jusqu'au point 5.3 et du point 6.4 jusqu'au point 8.2)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Trautmann)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Grass)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline			X
SUAUD Thierry			X

Par délibération D.2016.10.19.7.8 du 19 octobre 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a autorisé le Président à conclure avec la société SIEMENS un accord cadre n° AC 2016-701 pour les études et le développement des évolutions fonctionnelles du système VAL.

L'accord cadre a été notifié le 09 novembre 2016 pour une période de 4 ans pour un montant maximum de 4 000 000 €HT. Il est reconductible deux fois pour une période d'une année. Pour chaque période de reconduction, le montant maximum est de 1 000 000 €HT.

A ce jour, 10 marchés subséquents ont été conclus sur les fondements de l'accord cadre pour un montant total de 1 123 830 € HT.

Le présent marché subséquent n°11 a pour objet des missions d'assistance technique dans les domaines de l'exploitation, de la sécurité, pour des résolutions de problématiques techniques, réglementaires ou sécuritaires sur des équipements ou des évolutions matérielles et logicielles, du système VAL.

Le marché subséquent est conclu de sa date de notification jusqu'au 8 novembre 2020 pour un montant maximum de 1M€HT. Il est reconductible pour 2 périodes de 1 an au maximum. Pour chaque période de reconduction, le montant maximum est fixé à 700K€HT.

L'estimation du maître d'ouvrage est de 2,4M €HT pour la durée totale du marché.

Les missions issues de ce marché feront l'objet de bons de commande.

Une lettre de consultation a été adressée à la société SIEMENS le 9 avril 2019. La date limite de remise de l'offre était fixée au 29 avril 2019 à 12h.

La société SIEMENS a remis une offre le 23 avril 2019.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **28 mai 2019**, donné un avis favorable à la conclusion du marché M2019-0112 pour réaliser des missions d'assistance technique avec la société SIEMENS pour un montant maximal de 2.4 M € HT.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et d'autoriser les dépenses correspondantes.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché M 2019-0112 avec la société SIEMENS pour réaliser les missions d'assistance technique pour un montant maximum de 2,4M €H.T. sur la durée totale du contrat ainsi que les avenants au marché sans incidence financière.

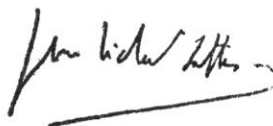
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et au règlement dudit accord cadre (hors transactions) y compris la résiliation.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget 2019 de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 4: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES